

Extrait d'acte de naissance

Officier de l'état civil

Définition de glossaire

Mis à jour le 20 novembre 2015 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Personne qui établit les actes d'état civil (naissance, mariage décès...), les conserve et en délivre copies ou extraits.



**Mairie
de Nargis**

1, rue de la Mairie
45210 Nargis

02 38 26 03 04 accueil@mairie-nargis.fr

Source URL: <http://www.mairie-nargis.com/vie-pratique/demarches-administratives/extrait-dacte-de-naissance?publication=R31350>